Fédération Française du Sport Adapté

Fédération Française du Sport Adapté
Savoie

Championnat de France Para ski adapté Alpin & Nordique

Val Cenis / Bessans

Du 30 mars au 2 avril 2022

Infos sur : www.sportadapte73.fr / cdsa73

09 80 51 32 75 / colski2022@gmail.com

Soutenu par MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DU SPORT

20 TERRE DE JEUX 24

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

Fédération Française du Sport Adapté AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

salomon

malakoff humanis

Création & Impression : CIP Communication 73 UGINE contact@cip-com.fr

Sommaire

Mots d’accueil

Bienvenue à Val-Cenis et Bessans

Venir à Val-Cenis et Bessans

Comité d’organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiches association

Fiches engagement

Demande de dérogation individuelle

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d’accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil

Depuis un an maintenant il est complexe de se lancer dans des organisations d'envergure sans risquer l'annulation et de mettre en péril les fragiles associations que nous tenons à bout de bras.
Alors que les indicateurs sont inquiétants, pourquoi lancer cette manifestation ?

En premier lieu c'est un message d'espoir. Malgré les difficultés, il nous faut vivre et nous projeter, d'autres avant nous ont traversé des moments difficiles, sachons rebondir !
Ensuite, des sportifs, des clubs, ont continué à s'entrainer, apprendre, performer alors si nous le pouvons, offrons-leur une compétition.

Nos soutiens de la première heure, le Département et la DDCSPP, les stations de Bessans et Val-Cenis ayant à nouveau répondu présentes, nous nous sommes donc engagés dans ce championnat de France. Certes, il y aura des contraintes, des limitations (pas de vitesse...) mais tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité des uns et des autres. Ce ne sera pas un championnat « comme d'habitude » mais avec les membres des commissions sportives nationales, nous vous avons concocté un programme bien complet.

Acteurs locaux, étudiants, lycéens, salariés du comité et bénévoles seront là pour vous accueillir.

Alors président de clubs, de comités, entraineurs, sportifs, venez glisser sur les superbes pistes de Bessans et Val Cenis, nous vous attendons de pied ferme.

De l'audace nous en avons, saurez-vous relever le défi ?

Eric VENIARD
Président du COL et du CDSA 73

Le Département de la Savoie est un partenaire fidèle et de tous les sports.

Depuis de nombreuses années, à travers sa politique de soutien aux manifestations sportives, le Conseil départemental favorise l'organisation d'événements d'envergure et de référence sur l'ensemble du territoire.

Le championnat de France para ski adapté allie ski et handicap. Il est évident pour notre collectivité de l'accompagner.

Avec l'organisation en Savoie d'une compétition d'envergure nationale, le Comité Départemental de Sport Adapté montre tout son engagement dans son partenariat avec le Département.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles associatifs pour leur mobilisation et leur travail remarquable qui perpétuent le savoir-faire développé en Savoie depuis plusieurs décennies.

Hervé GAYMARD
Président du Conseil Départemental
de la Savoie

Plus grande station de ski alpin de Haute-Maurienne Vanoise avec ses 28 remontées mécaniques modernes et ses 125 km de pistes, accessibles à tous les niveaux de skieurs, dont l'Escargot, plus longue piste verte du monde qui emprunte en hiver les 9 km de la route du col du Mont-Cenis, Val-Cenis est heureuse d'accueillir en 2022 les épreuves alpines des championnats de France para ski adapté.

Val-Cenis accueille régulièrement des personnes en situation de handicap. Les athlètes de l'équipe de France de ski alpin Handisport viennent régulièrement s'entrainer dans la station. Plusieurs moniteurs formés à la prise en charge de personnes en situation de handicap proposent des cours de ski, de ski assis, ou des descentes en fauteuil-ski, pour vivre des moments de glisse inoubliables.

Habituée à l'accueil de grands évènements sportifs, en été comme en hiver : Transmaurienne Vanoise, coupe d'Europe de ski alpin, challenge des moniteurs…, Val-Cenis mettra tout en œuvre, pour qu'en complémentarité avec la station de Bessans, pour les épreuves de ski nordique, ces championnats de France para ski adapté soient une réussite et procurent des émotions inoubliables à tous les participants, athlètes et accompagnateurs.

Jacques ARNOUX
Maire de Val Cenis

Bienvenue à Bessans, en Haute-Maurienne Vanoise, haut lieu du nordique, avec sa multitude d'activités associées.

Depuis de nombreuses années, la station de Bessans a pris l'habitude d'accueillir des athlètes de haut niveau de diverses disciplines et d'organiser régulièrement des compétitions de niveaux régional, national et international.

L'année 2022 marque le 50e anniversaire de la station.

Les événements seront nombreux, et nous sommes attachés à offrir la possibilité aux athlètes en situation de handicap de s'exprimer dans les meilleures conditions.

Nous sommes ravis de pouvoir conclure la saison avec ces championnats de France para ski adapté.

Du ski nordique à Bessans, du ski alpin à Val Cenis, la Haute-Maurienne Vanoise démontre la complémentarité qui existe entre ses stations.

Jean-Marie TRACQ
Maire de Bessans

Bienvenue à Val-Cenis et Bessans

Val-Cenis est une commune située à la frontière Italienne, dans la vallée de la Haute Maurienne Vanoise dans le département de la Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Son altitude varie de 1194 à 3855m et elle est à cheval entre le massif de la Vanoise et du Mont-Cenis.

Le Grand Nord au cœur des Alpes !
Le site du Mont-Cenis dévoile tous ses atouts : le col qui s'ouvre sur un monde sauvage d'une beauté inoubliable, le grand lac gelé qui scintille de mille lumières, les sommets enneigés à perte de vue…

Sa station de sports d'hiver est la plus grande station de ski de Haute Maurienne avec 1500m de dénivelé et 133km de pistes. Créée en 1967 sur les anciennes communes de Lanslevillard et Lanslebourg, Termignon s'ajoute en 2008 pour 133km de pistes alpines. En 2017, Val-Cenis n'est plus seulement une station de ski mais une commune nouvelle regroupant 5 anciens villages : Bramans, Sollières-Sardières, Termignon-la-Vanoise, Lanslebourg-Mont-Cenis et Lanslevillard. Val-Cenis devient alors la deuxième plus grande commune de France métropolitaine en termes de superficie.
Une histoire riche en rebondissements qui lui vaut de proposer aujourd'hui, un domaine alpin et deux domaines nordiques.

Bessans est une commune située dans la vallée de la Haute Maurienne Vanoise dans le département de la Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Situé sur le haut plateau mauriennais à 1750m d'altitude, ce village traditionnel et typique est placé dans un large fond de vallée. À la suite de l'effondrement de la montagne en aval de Bessans, un lac de barrage glaciaire s'est constitué, où les dépôts sédimentaires successifs ont créé une vaste plaine d'altitude.

Entourés de sommets à plus de 3000m et de glaciers, Bessans se situe donc dans un environnement de haute montagne aux caractéristiques physiques renforcées par : un enneigement de novembre à avril, un ensoleillement régulier, un froid prolongé jusqu'au printemps.

L'âme nordique !

Bénéficiant d'un vaste domaine dans un cadre paysager de hauts sommets englacés, sa position a permis le développement d'activités sportives de tout niveau et notamment la pratique des activités nordiques. Les espaces du grand nord, les versants pentus en plus.

Le paradis du ski de fond avec plus de 133km de pistes damées, Bessans est la capitale nordique des Alpes labellisée Nordic France.

Les équipements spéciaux sont obligatoires.

Venir à Val-Cenis et Bessans

En voiture

- **Autoroute A43** en direction de Turin (Tunnel de Fréjus, Italie)
- **Sortie n°30 – Modane, Haute Maurienne**, puis route départementale 1006 (ex RN6)
- Traverser **Modane** et continuer en direction de Val-Cenis
- **Bessans :** traverser Val-Cenis et continuer en direction de Bessans et Bonneval-sur-Arc

En train/TGV

- À moins de 4h de Paris en TGV : Paris – Modane. La SNCF propose des liaisons régulières pour Modane

En avion

À moins de 2h de route des stations :

- Aéroport Chambéry – Aix
- Aéroport Grenoble
- Aéroport international de Genève
- Aéroport international de Lyon St-Exupéry
- Aéroport de Turin

Il existe des liaisons en bus à destination de la Haute Maurienne depuis les Aéroports de Lyon Saint-Exupéry, Chambéry et Genève ainsi que depuis la gare routière de Modane. Rendez-vous sur le site internet www.altibus.com.

Comité d'organisation local

Président du COL
Monsieur Éric VENIARD
Président du Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Nadine GIRARD
Secrétaire général	Patrick JOSSE
Commission Coordination / Logistique	Maëva GUILLAMIN
Commission Sportive	Maëva GUILLAMIN, Christophe GIRARD (Alpin) et Christophe PLANET (Nordique)
Commission Médicale	Maëva GUILLAMIN
Commission Partenariats / Hébergement	Christophe GIRARD, Fabrice MARION et Paul SAYETTAT
Commission Communication	Maëva GUILLAMIN
Commission Animation / Bénévolat	Christophe GIRARD et Paul SAYETTAT
Commission Développement Durable	Delphine CAMENSULI

Cadres Techniques Nationaux para ski alpin adapté et para ski nordique adapté	ALPIN : Carole SAINDEFF carole.saindeff@sportadapte.fr NORDIQUE : Philippe COM philippe.com@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Carole SAINDEFF carole.saindeff@sportadapte.fr
Commissions Sportives Nationales para ski alpin adapté et para ski nordique adapté	ALPIN : Christian GIANESE christian.gianese@wanadoo.fr NORDIQUE : Fabien LETONDEUR fabien.letondeur@wanadoo.fr

COL France para ski adapté 2022
Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie (CDSA 73) – Maëva GUILLAMIN

Maison des Sports
90 Rue Henri Oreiller
73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

Programme prévisionnel

Mercredi 30 mars 2022

14h00 - 17h30	Accueil des délégations **– VVF Val-Cenis - Rive gauche**
18h30 - 19h30	Cérémonie d'ouverture **– Bessans**
20h30	Réunion des entraîneurs **– VVF Val-Cenis - Rive gauche**

Jeudi 31 mars 2022

10h00 - 13h00	Alpin : Super G, parcours technique **– Val-Cenis** Nordique : Classique, sprint court **– Bessans**
13h00 - 14h00	Pause déjeuner
14h30 - 16h30	Nordique : sprint court, relais **– Bessans**
17h30 - 19h00	Cérémonie protocolaire **– Salle polyvalente de Val-Cenis**
19h30	Réunion des entraîneurs **– VVF Val-Cenis - Rive gauche**

Vendredi 01 avril 2022

10h00 - 13h00	Alpin : Géant et Slalom parallèle (suivant les niveaux) **– Val-Cenis** Nordique : Classique, sprint long **– Bessans**
13h00 - 14h00	Pause déjeuner
14h30 - 16h30	Nordique : parcours technique **– Bessans**
19h30	Réunion des entraîneurs **– VVF Val-Cenis - Rive gauche**
20h00 - 23h00	Cérémonie protocolaire et soirée de gala **– Salle polyvalente de Val-Cenis**

Samedi 02 avril 2022

À partir de 9h00	Distribution des paniers repas **– VVF Val-Cenis - Rive gauche**
10h00 - 13h00	Alpin : Géant et Slalom parallèle (suivant les niveaux) **– Val-Cenis** Nordique : Mass start **– Bessans**
14h00	Cérémonie protocolaire **– Val-Cenis et Bessans**
14h30	Fin du championnat

Informations générales

Retour des inscriptions au plus tard le mercredi 23 février 2022.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mercredi 30 mars 2022 de 14h00 à 17h30
Hall d'accueil du VVF Val-Cenis - Rive gauche
Le Haut Les Rives de L'Arc, 73480 Val-Cenis

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions. Chaque responsable de club, à son arrivée, devra valider les engagements sportifs de chaque coureur (âge, classe, niveau). Après cette validation, plus aucun changement ne sera possible lors des courses.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du ski alpin ou du ski nordique en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Le COL ne gère aucun repas, ceux-ci sont à prévoir directement avec les lieux d'hébergement avec lesquels des formules en pension complète sont possibles.
Le COL propose, pour les équipes qui le souhaitent, des paniers-repas pour le repas du midi du samedi 2 avril (voir fiches associations).

Une soirée musicale aura lieu **(sous réserve)** :

Vendredi 1er avril 2022 à partir de 20h00
Salle polyvalente de Val-Cenis Le Haut
Place du Pichet, 73480 Val-Cenis

Pour ceux ayant pris le panier-repas du samedi midi, ceux-ci seront distribués :

Samedi 2 avril 2022 à partir de 9h00
VVF Val-Cenis - Rive gauche
Le Haut Les Rives de L'Arc, 73480 Val-Cenis

Hébergements

Un mail d'informations vous a été envoyé avec une proposition d'hébergement au VVF de Val-Cenis et à l'hôtel de La Bessanaise. Les associations doivent les contacter elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para ski adapté.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Les règlements para ski alpin adapté et para ski nordique adapté FFSA sont disponibles sur le site internet fédéral : http://sportadapte.fr dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para ski adapté

Modalités d'inscription

Les championnats de France para ski alpin adapté et para ski nordique adapté relèvent des règlements para ski alpin adapté et para ski nordique adapté FFSA.
Peuvent participer au Championnat de France para ski adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
  Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

  Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 31 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **mercredi 23 février 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement/Annulation

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mercredi 23 février 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition

Suite aux nombreuses incertitudes et afin de favoriser les inscriptions, une souplesse est proposée concernant le remboursement :

- En cas d'annulation **de la part du COL** (due aux directives ministérielles), survenue **au plus tard le mercredi 16 mars 2022**, la totalité des frais sera remboursée
- Aucun remboursement ne sera effectué **après le 16 mars 2022, pour un désistement d'un participant (sportif ou accompagnateur)** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition

Réunion Technique

Des réunions d'information animées par les référents championnat de France des CSN et les Cadres Techniques Nationaux para ski alpin, Christian GIANESE et Carole SAINDEFF, ainsi que para ski nordique, Fabien LETONDEUR et Philippe COM, sont programmées les :

Mercredi 30 mars 2022 à 20h30, jeudi 31 mars à 19h30 et vendredi 1er avril à 19h30
Salle du VVF Val-Cenis - Rive gauche
Le Haut Les Rives de L'Arc, 73480 Val-Cenis

La présence d'un entraîneur par délégation est obligatoire et il devra signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de ces réunions des entraineurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à :

- Pour le para ski alpin adapté : christian.gianese@wanadoo.fr
- Pour le para ski nordique adapté : fabien.letondeur@wanadoo.fr

Équipements sportifs

Matériel spécifique exigé (cf. règlements para ski alpin adapté et para ski nordique adapté FFSA).

Catégories d'âge

L'âge correspond au 1er janvier de la saison en cours.

PARA SKI ALPIN ADAPTÉ :

Catégories	-14 ans	-18 ans	-35 ans	35 ans et plus
Saison 2021-2022	2013 - 2008	2007 - 2004	2003 - 1987	1986 et avant

Les sportifs concourent dans une des 4 catégories d'âge, décrites dans le tableau ci-dessus.
L'âge minimum pour participer aux compétitions de ski alpin sport adapté est fixé à 8 ans.

PARA SKI NORDIQUE ADAPTÉ :

Catégories	-14 ans	-16 ans	-18 ans	-30 ans	-40 ans	-50 ans	Masters (50 ans et plus)
Saison 2021-2022	2009-2008	2007-2006	2005-2004	2003 à 1992	1991 à 1982	1981 à 1972	1971 et avant

Les sportifs concourent dans une des 6 catégories d'âge, décrites dans le tableau ci-dessus.
Les sportifs de 11 ans et moins ne sont pas qualifiables pour disputer un championnat de France para ski nordique adapté.

Protocole sanitaire

Afin de garantir la sécurité de tous les participants, nous vous demanderons de bien respecter les gestes barrière.

Le port du masque est obligatoire (excepté pour les enfants de moins de 11 ans et les contre-indications sous prescription médicale), tout au long de la manifestation sportive. Il sera retiré sur la ligne de départ et un nouveau sera fourni à l'arrivée.

Un protocole sanitaire suivant les recommandations et restrictions ministérielles sera mis en place pour le CF et sera communiqué aux participants en amont du championnat.

Détails épreuves para ski alpin adapté

Classe AB

	Niveau 1	Niveau 2
Classification	AB	AB
Catégories d'âge	-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus	-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus
Épreuves	Parcours Technique (PT) Slalom Parallèle Slalom Géant	Parcours Technique (PT) Slalom Parallèle Slalom Géant
Résultats	Meilleur temps d'une des 2 manches (sauf PT)	Meilleur temps d'une des 2 manches (sauf PT)

Classes BC et CD

	Niveau 1				Niveau 2		Niveau 3	
Classification	BC	CD	BC	CD	BC	CD	BC	CD
Catégories d'âge	-14		-18 ; -35 ; 35 et plus		-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus		-14 ; -18 ; -35 ; 35 et plus	
Épreuves	Parcours Technique (PT) Slalom Géant Slalom Parallèle		Super G Slalom Géant Slalom Spécial		Parcours Technique (PT) Slalom Parallèle Slalom Géant		Parcours Technique (PT) Slalom Parallèle Slalom Géant	
Résultats	Addition des 2 manches (sauf PT)		Temps de la manche (SG) Addition des 2 manches (GS et SL)		Meilleur temps d'une des 2 manches (sauf PT)		Meilleur temps d'une des 2 manches (sauf PT)	

Détails épreuves para ski nordique adapté

Classe AB

	SPRINT	PARCOURS TECHNIQUE	RELAIS	ENDURANCE		MASS START (uniquement pour les sportifs qui possèdent le style skate)	
	AB Style classique H & F	AB Style libre H & F	AB Style classique H & F	AB Style libre FEMME	AB Style libre HOMME	AB Style libre FEMME	AB Style libre HOMME
Moins de 14 ans	100 m	0,8 à 1,2 km	100 à 200 m	0,8 à 1,2 km	0,8 à 1,2 km	2,5 km	
Moins de 16 ans							
Moins de 18 ans							
Moins de 30 ans							
Moins de 40 ans							
Moins de 50 ans							
Masters (50 et plus)							

Les distances peuvent varier en fonction de la topographie du site et des conditions d'enneigement.

Classe BC

<table>
<tr><th></th><th>SPRINT</th><th>SPRINT LONG</th><th>PARCOURS TECHNIQUE</th><th>RELAIS</th><th colspan="2">TECHNIQUE LIBRE</th><th colspan="2">TECHNIQUE CLASSIQUE</th></tr>
<tr><th></th><th>BC Style classique H & F</th><th>BC Style libre H & F</th><th>BC Style libre H & F</th><th>BC Style libre H & F</th><th>BC FEMME</th><th>BC HOMME</th><th>BC FEMME</th><th>BC HOMME</th></tr>
<tr><td>Moins de 14 ans</td><td rowspan="7">100 m</td><td rowspan="7">0,8 à 1,2 km</td><td rowspan="7">0,8 à 1,2 km</td><td rowspan="7">0,8 à 1,2 km</td><td>2,5 km</td><td>2,5 km</td><td>2,5 km</td><td>2,5 km</td></tr>
<tr><td>Moins de 16 ans</td><td rowspan="2">2,5 / 5 / 7,5 km</td><td rowspan="2">2,5 / 5 / 7,5 / 10 km</td><td>2,5 / 5 / 7,5 km</td><td>2,5 / 5 / 7,5 / 10 km</td></tr>
<tr><td>Moins de 18 ans</td><td rowspan="4">5 / 7,5 / 10 km</td><td rowspan="4">5 / 7,5 / 10 km</td></tr>
<tr><td>Moins de 30 ans</td><td rowspan="4">2,5 / 5 / 10 km</td><td rowspan="4">2,5 / 5 / 7,5 / 10 / 15 km</td></tr>
<tr><td>Moins de 40 ans</td></tr>
<tr><td>Moins de 50 ans</td></tr>
<tr><td>Masters (50 et plus)</td></tr>
</table>

Les distances peuvent varier en fonction de la topographie du site et des conditions d'enneigement.

Classe CD

<table>
<tr><th></th><th>SPRINT</th><th>SPRINT LONG</th><th>PARCOURS TECHNIQUE</th><th>RELAIS</th><th colspan="2">TECHNIQUE LIBRE</th><th colspan="2">TECHNIQUE CLASSIQUE</th></tr>
<tr><th></th><th>CD Style classique H & F</th><th>CD Style libre H & F</th><th>CD Style libre H & F</th><th>CD Style libre H & F</th><th>CD FEMME</th><th>CD HOMME</th><th>CD FEMME</th><th>CD HOMME</th></tr>
<tr><td>Moins de 14 ans</td><td rowspan="7">100 m</td><td rowspan="7">0,8 à 1,2 km</td><td rowspan="7">0,8 à 1,2 km</td><td rowspan="7">0,8 à 1,2 km</td><td>2,5 km</td><td>2,5 km</td><td>2,5 km</td><td>2,5 km</td></tr>
<tr><td>Moins de 16 ans</td><td rowspan="2">2,5 / 5 / 7,5 km</td><td rowspan="2">2,5 / 5 / 7,5 / 10 km</td><td>2,5 / 5 / 7,5 km</td><td>2,5 / 5 / 7,5 / 10 km</td></tr>
<tr><td>Moins de 18 ans</td><td rowspan="4">5 / 7,5 / 10 km</td><td rowspan="4">5 / 7,5 / 10 km</td></tr>
<tr><td>Moins de 30 ans</td><td rowspan="4">2,5 / 5 / 10 km</td><td rowspan="4">2,5 / 5 / 7,5 / 10 / 15 km</td></tr>
<tr><td>Moins de 40 ans</td></tr>
<tr><td>Moins de 50 ans</td></tr>
<tr><td>Masters (50 et plus)</td></tr>
</table>

Les distances peuvent varier en fonction de la topographie du site et des conditions d'enneigement.

FICHE ASSOCIATION PARA SKI ALPIN ADAPTÉ

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 23 février 2022
90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	**Mail.** :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Inscription au championnat – Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	**50€**		
Inscription au championnat – Accompagnateur Inscription au championnat sans forfait restauration	**25€**		
Panier-repas du samedi midi – Sportif et accompagnateur	**11€**		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite d'annulation, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.		**TOTAL**	

*Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CDSA 73***

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ……euros

N° de chèque : ……de la banque :……

Date

Signature

FICHE ASSOCIATION PARA SKI NORDIQUE ADAPTÉ

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 23 février 2022
90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	**Mail.** :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Inscription au championnat – Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	**50€**		
Inscription au championnat – Accompagnateur Inscription au championnat sans forfait restauration	**25€**		
Panier-repas du samedi midi – Sportif et accompagnateur	**11€**		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite d'annulation, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.		**TOTAL**	

*Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL CDSA 73***

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ……euros

N° de chèque : ……de la banque :……

Date

Signature

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTÉ AB - Niveaux 1 et 2

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 23 février 2022
90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**	**Tél. :**
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire) :	**Nombre encadrants souhaitant accès aux zones techniques (licence obligatoire) :**	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau	Épreuves			Date et lieu qualification
							Parcours technique	Slalom Parallèle	Slalom Géant	
1										
2										
3										
4										
5										
6										

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 31. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski alpin.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTÉ BC - Niveau 1

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 23 février 2022
90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**	**Tél.** :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire) :	**Nombre encadrants souhaitant accès aux zones techniques (licence obligatoire) :**	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Épreuves				Date et lieu qualification
						Parcours technique du niveau 2 (si -14 ans)	Super G (si 14 ans et +)	Slalom Géant	Slalom Spécial	
1										
2										
3										
4										
5										
6										

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 31. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski alpin.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTÉ BC - Niveaux 2 et 3

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 23 février 2022
90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**	**Tél.** :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire) :	**Nombre encadrants souhaitant accès aux zones techniques (licence obligatoire) :**	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau	Épreuves			Date et lieu qualification
							Parcours technique	Slalom Géant	Slalom Parallèle	
1										
2										
3										
4										
5										
6										

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 31. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski alpin.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTÉ CD - Niveau 1

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 23 février 2022
90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**	**Tél.** :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire) :	**Nombre encadrants souhaitant accès aux zones techniques (licence obligatoire) :**	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Épreuves				Date et lieu qualification
						Parcours technique du niveau 2 (si -14 ans)	Super G (si 14 ans et +)	Slalom Géant	Slalom Spécial	
1										
2										
3										
4										
5										
6										

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 31. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski alpin.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI ALPIN ADAPTÉ CD - Niveaux 2 et 3

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 23 février 2022
90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**	**Tél.** :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire) :	**Nombre encadrants souhaitant accès aux zones techniques (licence obligatoire) :**	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau	Épreuves			Date et lieu qualification
							Parcours technique	Slalom Géant	Slalom Parallèle	
1										
2										
3										
4										
5										
6										

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 31. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski alpin.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI NORDIQUE ADAPTÉ AB

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 23 février 2022
90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	**Tél.** :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Épreuves (cocher les épreuves souhaitées)				Date et lieu qualification
						Sprint court	Parcours technique	Classique	Mass start	
1										
2										
3										
4										
5										

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 31. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski nordique.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI NORDIQUE ADAPTÉ BC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 23 février 2022
90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	**Tél. :**

Cocher les épreuves souhaitées et la distance désirée en technique libre et classique. Uniquement une distance par technique.

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Cat.	Épreuves (cocher les épreuves souhaitées)									Date et lieu qualification
						Sprint		Parcours technique	Technique libre			Technique classique			
						Court	Long		2,5km (F/M)	7,5km (F)	10km (M)	2,5km (F/M)	5km (F)	7,5km (H)	
1															
2															
3															
4															
5															

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 31. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski nordique.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

FICHE ENGAGEMENT PARA SKI NORDIQUE ADAPTÉ CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le 23 février 2022
90 rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 – colski2022@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	**Tél. :**

Cocher les épreuves souhaitées et la distance désirée en technique libre et classique. Uniquement une distance par technique.

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Cat.	Épreuves (cocher les épreuves souhaitées)									Date et lieu qualification
						Sprint		Parcours technique	Technique libre			Technique classique			
						Court	Long		2,5km (F/M)	7,5km (F)	10km (M)	2,5km (F/M)	5km (F)	7,5km (H)	
1															
2															
3															
4															
5															

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 31. Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue.
Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du ski nordique.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./Mme ..... participe au championnat de France para ski alpin adapté ou para ski nordique adapté, pour le motif suivant :

- ❒ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ❒ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
  (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- ❒ Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

<u>Nom, qualité et coordonnées du certificateur :</u>

Avis du certificateur

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) ……

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para ski adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à …… Le……

Signature

Je soussigné(e)……

représentant légal de……, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France **para ski adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à …… Le……

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Maëva GUILLAMIN – Comité Départemental du Sport Adapté de la Savoie (CDSA 73)
Maison des Sports – 90 Rue Henri Oreiller, 73000 Chambéry
07 82 90 87 76 / colski2022@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :
Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le mercredi 23 février 2022 :

- ❑ La fiche association
- ❑ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ❑ La/Les fiche(s) d'engagement
- ❑ **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- ❑ La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- ❑ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ❑ La licence compétitive en cours de validité
- ❑ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ❑ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

GENÈVE
ANNECY
A41
LYON
PARIS
A43
Chambéry
Albertville
N90
Lanslevillard
val cenis
Lanslebourg
Parc National
de la Vanoise
COL
DE L'ISERAN
A43
A41
St Jean
de Maurienne
Modane
N6
COL
DU MONT CENIS
Grenoble
St Michel
de Maurienne
A32
N91
COL
DU GALIBIER
Tunnel de Fréjus
Suza
TORINO
Bardo-
necchia
VALENCE
MARSEILLE
Briançon

Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Kilomètres de la compétition
VVF Village **Le Haut Les Rives de L'Arc, 73480 Val-Cenis**	Demander au COL les coordonnées des référents régionaux	0 km
La Bessannaise **73480 Bessans**	Tél. : 04 79 05 95 15 / 06 77 99 04 11 Mail : direction@labessannaise.com	0 km

Fédération Française du Sport Adapté

Partenaires institutionnels

Soutenu par MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

AGENCE NATIONALE DU SPORT

20 TERRE DE JEUX 24

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

Partenaire principal FFSA

malakoff humanis

Partenaire officiel para ski nordique adapté FFSA

salomon

Partenaires locaux

Fédération Française du Sport Adapté AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PRÉFET DE LA SAVOIE